

25 juil 2008 -12:45

Appartient à Conseil des ministres du 25 juillet 2008

## Pensions des indépendants

Augmentation des pensions pour les indépendants à partir du 1er octobre 2008

Augmentation des pensions pour les indépendants à partir du 1er octobre 2008

Sur proposition de Mmes Sabine Laruelle, ministre des Indépendants, et Marie Arena, ministre des Pensions, le Conseil des ministres a décidé d'augmenter les montants de pension minimum pour les indépendants de 10 euros à partir du 1er octobre 2008.

Cette décision est prise dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat décidée lors du contrôle budgétaire 2008.

Le Conseil des ministres a approuvé l'avant-projet de loi modifiant l'article 131bis de la loi du 15 mai 1984 portant mesures d'harmonisation dans les régimes de pensions.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Sabine Laruelle, ministre des  
Classes moyennes, des PME, des Indépendants et de  
l'Agriculture  
Avenue de la Toison d'or 87  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 250 03 03  
<http://www.sabinelaruelle.be>